



MONTREJEAU 750 ans d'histoire

Revue historique
Parade musicale
Défilé costumé
Animations
Marché médiéval
Bal Occitan
Paëlla géante



Été 2022,
Montréjeau en fête



2 & 3 juillet 2022

SOMMAIRE

- 2 Edito
- 3 Actualités montréalaises
- 4 Les comptes de la commune
- 6 Travaux en cours
- 7 Commerces et entreprises
- 8 La vie associative
- 10 Vie éducative
- 13 Animation touristique
- 14 Histoire
- 16 Bon à savoir
- 18 Libre expression
- 19 Animations culturelles

Directeur de la publication :
Éric MIQUEL

Comité de Rédaction :
la commission communication

Photos

Fabien GUENET
Alain MAS
Jean-Paul CHAMBRILLON
Jean-Jacques MIQUEL
Philippe BRILAUD

Mise en page & Impression :
Fabien GUENET et Imprimerie FABBRO

Dépôt légal : Août 2002
N° ISSN - 1636 6 1733

Chères Montréjeulaises, chers Montréjeulais,



Sortant d'un contexte sanitaire éprouvant, nous demeurons dans l'inquiétude entretenue par le conflit aux frontières de l'Europe qui oppose la Russie et l'Ukraine. Ceux qui décident des guerres ne sont pas ceux qui la font ! Epargnés par ses destructions nous avons la responsabilité de nous interroger sur ses causes et nous dresser contre toute idée nationaliste qui rejettent l'autre, le différent, celui, celle qui n'est pas d'ici.

Cet été encore nous agirons dans ce but espérant rassembler l'ensemble des citoyens-nes dans le cadre d'événements festifs et conviviaux. Je songe, notamment, à l'anniversaire des 750 ans de la création de notre

bastide les 2 et 3 juillet, mais aussi à la nouvelle édition de la journée du bénévolat et des associations le 3 septembre qui vous sont présentées dans ce bulletin.

Le vote du budget s'est déroulé le 24 mai. Alors que les dépenses de fluide sont à envisager à la hausse en raison du contexte inflationniste, la municipalité à décider cette année encore de ne pas augmenter la fiscalité locale. Nos projets d'investissement se poursuivent. Notre résidence hôtelière est prête à trouver un gestionnaire. Nous avançons sur l'équipement de notre Maison de santé avec les outils de télé-médecine et de télé-radiologie. Notre centre municipal de santé offre les services attendus et vient d'être rejoint par un quatrième médecin. Seule la mise en œuvre du projet de vidéoprotection devra s'étaler sur deux exercices en raison d'une participation financière moindre de l'Etat.

Par ailleurs, le conseil assume son choix de revitalisation économique de la commune en permettant l'installation d'un nouveau supermarché (créatrice d'emplois et de ressources fiscales) tout en travaillant sur la revitalisation du centre bourg à travers l'implantation de nouvelles activités économiques de natures différentes (voir page nouveaux commerces). Un travail d'ingénierie sur cette problématique est actuellement en cours mené par la communauté de communes. Il s'agit d'une opération de revitalisation du territoire (ORT) dont les analyses et propositions seront connues à la fin de l'année. Il s'agit de trouver des complémentarités économiques et non de créer de nouvelles concurrences.

Sur le plan de la qualité des services à la population, le conseil municipal informe les citoyens-nes de Montréjeau qu'il a aussi adopté une motion de soutien à la pérennité du fonctionnement actuel du SIVOM privilégiant la proximité de ses prestations.

Enfin, en remplacement de Monsieur Henri BENAZET, nous avons la satisfaction d'accueillir à la tête de nos services Madame Charlotte SAULNERON dont les compétences seront orientées dans le sens de l'efficacité individuelle et collective des agents et des services.

Je vous souhaite en mon nom et celui du conseil un été apaisant et convivial !

Votre dévoué Maire,
Éric MIQUEL

1272 - 2022 - 750 ANS D'HISTOIRE A MONTREJEAU



Les 2 et 3 Juillet prochain notre ville va vivre l'histoire au présent !

Notre Commune fête cette année le 750ème anniversaire de sa fondation. C'est en l'An 1272 que fût signé le traité de paréage entre le comte Eugène de Beaumarchais et Arnaud d'Espagne Montespan Vicomte de Couserans. Cela se passait au château de Montespan.

A évènement exceptionnel, réponse exceptionnelle ! Le Comité d'organisation aidé par le Comité des fêtes, des membres d'associations, quelques bénévoles, travaillent d'arrache-pied pour que cet anniversaire soit une véritable réussite.

Au programme de cette manifestation : un village médiéval, le fou du Roi, des combats à l'épée, du tir à l'arc, un marché des artisans, une reconstitution d'un camp de l'époque empire, la bataille de Montréjeau, une ambulance napoléonienne, une guinguette 1900 avec accordéoniste, un orgue de Barbarie, Amédée et son équipe de cyclistes du tour de France 1900, des véhicules anciens, un bal Occitan, une soirée Paëlla Géante et un marché des saveurs locales. Le dimanche un grand défilé est prévu avec toutes les troupes, des fanfares, de la musique, le tout costumé ! A signaler, la reconstitution d'une salle d'école des années 20 visitable tout l'été, 13 place Valentin Abeille (anciennement l'agence immobilière TSI).

Les 2 et 3 juillet venez revivre l'histoire de notre Bastide ! Rendez-vous au centre ville l'accès sera gratuit. Nous vous attendons autour d'une grande tablée, entre amis venez faire la fête !

En lien avec cette manifestation, du 1er juillet au 31 août 2021 sera présentée une exposition sur l'Histoire de Montréjeau du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 à l'Espace « André Marquerie » au Bureau d'Information Touristique à Hôtel de Lassus, 6 Rue du Barry à Montréjeau. Entrée gratuite.

Jacques GALLET, Corinne MIAT, Pascal PERPIGNAN, Maryse DUMOULIN et les bénévoles.

Charlotte SAULNERON, nouvelle directrice des services de la commune

Enfant du pays, Madame Charlotte SAULNERON a souhaité inscrire pleinement son action au plus près du citoyen, au service de leurs élus, et au cœur d'un territoire qui lui est cher après avoir passé plus de onze années dans les ministères parisiens, que ce soit au sein du bureau du cabinet du ministre de l'éducation nationale, à Bercy à la direction du budget, et enfin à la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour le compte du ministère de la Culture.

Les Montréjeaulaises et les Montréjeaulais la connaissent peut-être grâce à la musique et par le biais de son implication dans le milieu associatif sur le territoire du Comminges, Madame Charlotte SAULNERON ayant eu une première carrière dans la direction de chœurs (Chorale Rencontres, Les Chanteurs du Mont-Royal, Musiques en Liberté, etc.) et dans l'enseignement musical de l'autre côté du pont de la Garonne.

Ayant à cœur d'offrir un service public efficace et adapté aux enjeux actuels de la commune et à la réalité quotidienne de ses habitants, c'est avec engagement et la volonté de défendre les valeurs de la fonction publique que Madame Charlotte SAULNERON a pris ses fonctions en janvier dernier. Nous lui souhaitons la bienvenue !



Crédits photographiques :
© A. Salessé

POUR MIEUX COMPRENDRE LE BUDGET DE MA COMMUNE

En 2022, le budget prévisionnel total de la Ville de Montréjeau s'élève à 5 290 805,08 €. L'année dernière, le budget s'élevait à 4 518 388,41 € de recettes et 3 939 910,07 € de dépenses, présentant ainsi un budget excédentaire de 578 478,34 €

?

D'où vient l'argent perçu ?

En 2021, la Ville de Montréjeau a perçu 4,518 M€ qui se décomposent ainsi :

Recettes de fonctionnement 3,349 M€

- 1 782 k€ d'impôts locaux
- 734 k€ de dotations de l'État
- 833 k€ d'autres recettes

Pour 2022, le taux des taxes foncières sur le bâti (43,66 %) et sur le non bâti (82,16 %) est maintenu. Fait marquant : le taux de la taxe foncière sur le bâti n'a pas évolué depuis 28 ans.

Recettes d'investissement 1,169 M€

- 173,2 k€ de subventions et de dotations diverses
- 720,0 k€ d'emprunts
- 102,4 k€ d'immobilisations financières
- 11,6 k€ d'opérations d'ordre de transfert entre sections et 21,4 k€ d'opérations patrimoniales
- 140,6 k€ correspondent au report du résultat positif de 2020

Pour 2022, la municipalité prévoit des recettes à hauteur de 447 000 € avec la vente de plusieurs de ses biens immobiliers.

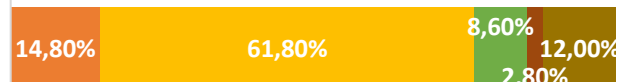
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

■ Impôts locaux ■ Autres recettes ■ Dotations de l'État



RECETTES D'INVESTISSEMENT

■ Subventions et dotations ■ Emprunts ■ Immobilisations financières
■ Opérations d'ordre ■ Report du résultat 2020



?

Où va l'argent dépensé ?

En 2021, la Ville de Montréjeau a dépensé 3,939 M€ qui se répartit ainsi :

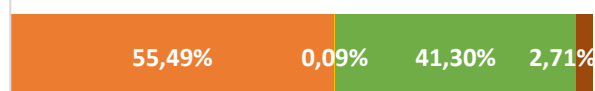
Dépenses de fonctionnement 2,859 M€

- 1 586,2 k€ de frais de personnel
- 1 181,3 k€ d'achats (fluides, fournitures, travaux d'entretien, maintenance, etc.) et de charges de gestion courante (indemnités des élus, subventions aux associations, contributions, etc.)
- 2,8 k€ de charges exceptionnelles (fonds de péréquation des recettes fiscales)
- 11,6 k€ transférés à la section d'investissement (cf. recettes d'investissement)
- 77,7 k€ de charge de la dette

Pour 2022, la prévision des achats est naturellement impactée par l'inflation liée à la forte reprise économique et au conflit russo-ukrainien. Cependant, les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées avec notamment un taux de 49,9 % de dépenses de personnel.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT*

■ Frais de personnel ■ Charges exceptionnelles
■ Achats et gestion courante ■ Charge de la dette



* hors transfert entre sections

Dépenses d'investissement 1,080 M€

- 843,6 k€ d'investissement nouveau ou en cours
- 236,4 k€ de remboursement de capital de la dette

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

■ Remboursement du capital de la dette
■ Investissement nouveau

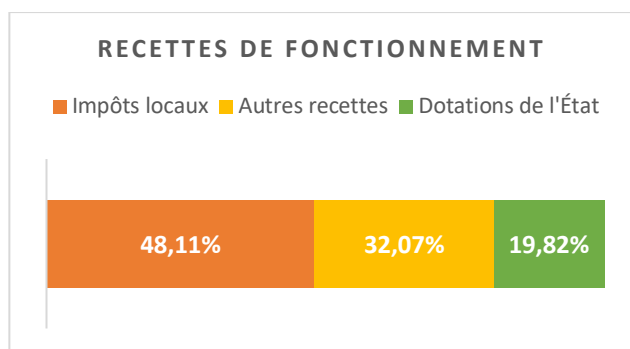


LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR 2022

En 2022, la Ville de Montréjeau prévoit de percevoir et de dépenser 5,290 M€ qui se décomposent ainsi :

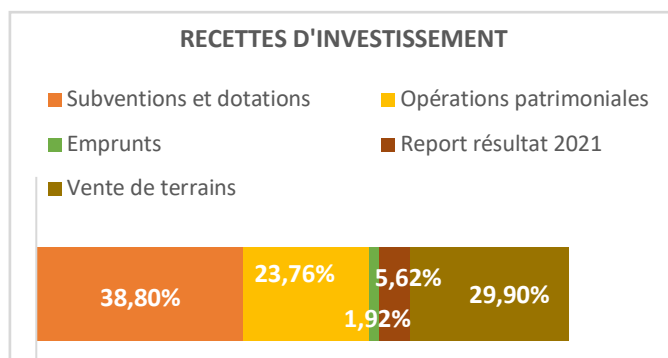
Recettes de fonctionnement 3,704 M€

- 1 782,1 k€ d'impôts locaux
- 734,0 k€ de dotations de l'État
- 1 187,9 k€ d'autres recettes



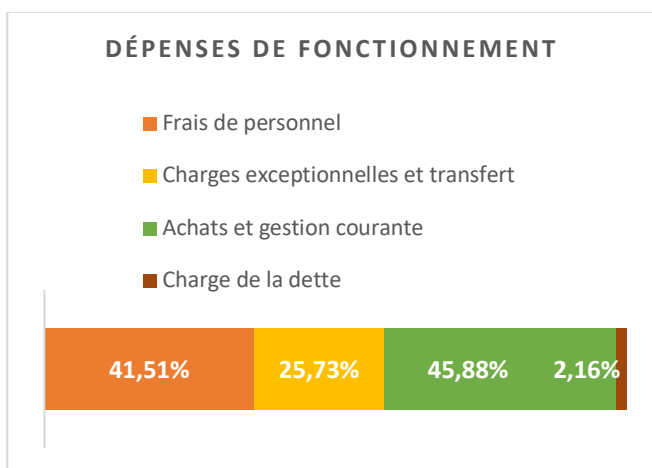
Recettes d'investissement 1,586 M€

- 615,4 k€ de subventions et de dotations diverses
- 30,5 k€ d'emprunts
- 474,2 k€ de vente de terrains et de remboursement pour la démolition d'immeuble
- 376,80 k€ d'opérations patrimoniales et et d'ordre de transfert / virement entre sections (enfouissement réseau télécommunication par exemple)
- 89,1 k€ correspondent au report du résultat



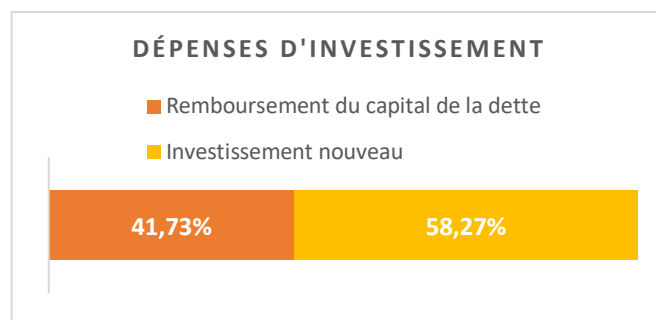
Dépenses de fonctionnement 3,704 M€

- 1 537,7 k€ de frais de personnel
- 1 699,5 k€ d'achats (fluides, fournitures, travaux d'entretien, maintenance, etc.) et de charges de gestion courante (indemnités des élus, subventions aux associations, contributions, etc.)
- 56,4 k€ de charges exceptionnelles (secours, titres antérieurs annulés)
- 330,4 k€ transférés à la section d'investissement (cf. recettes d'investissement)
- 80,0 k€ de charge de la dette



Dépenses d'investissement 1,586 M€

- 924,2 k€ d'investissement nouveau ou en cours
- 661,8 k€ de remboursement de capital de la dette



Concrètement, les projets d'investissement de l'année 2022 correspondent à l'enfouissement du réseau de télécommunication rue des Pyrénées et avenue de Luchon, de la démolition d'un immeuble rue Saint-Barthélemy, et de l'achat par la commune des préfabriqués du groupe scolaire du Courraou auparavant en location. Ce budget marque également la fin des dépenses d'investissement de l'espace Jean JORDA et du début de la mise en œuvre du projet de télémedecine et de téléradiologie à la maison de santé, ainsi que celui de la vidéoprotection.

VALORISER ET RENFORCER L'ATTRACTIVITE DE NOTRE VILLE PAR LA RENOVATION ET LA CREATION D'EQUIPEMENTS D'INTERET LOCAL



Mise en place de points d'apports volontaires enterrés par le SIVOM, au rond-point du Lidl, rue de la Font du Bourg et place de l'Orme.



Réparation de la table d'orientation..



Restauration de la voirie après inondation de la base de loisirs réalisé par le SIVOM.



Mise en place de grilles provisoires autour du parcours de golf. A souligner : la participation bénévole des membres du club dans la remise en état du green !



Réfection de la voirie chemin de Capel, rue Adoue et rue Alquie réalisé par le SIVOM.



Rénovation de l'appartement de l'ancienne perception (peintures, toile de verre) au profit des médecins du centre municipal de santé réalisée en régie.

VALORISER ET RENFORCER L'ATTRACTIVITE DE NOTRE VILLE DANS L'ACCUEIL ET LE SOUTIEN A DE NOUVEAUX COMMERCES, ENTREPRISES ET SERVICES



Ivoire - Ebène- Cosmétique

Soins du corps aux huiles africaines - Tissage afro-américain - Maquillage Défrisage - Nattes africaines - Produits afro-américains.

7 Place Valentin Abeille
07 88 02 95 99



EURL MTP Antichan Sébastien

Maçonnerie, terrassement, assainissement, charpente, couverture

Exploitation forestière
41 rue du Barry - 07 71 03 66 88

Bazar du Nouveau Siècle

Chambre d'hôtes

17, rue du Barry - 06 28 23 24 58
www.bazardunouveausiecle.fr



Soutien par le dispositif
Carte Blanche

Le rucher de Marylou

Produits à base de miel (confiseries, gâteaux, assiettes gourmandes à base de fromage de chèvre, pain d'épices et miel ou pain épices confitures de poivrons et miel).

Ouverture courant juin le lundi mercredi jeudi vendredi
samedi dimanche du matin 10H au soir 18 h.

4 rue des Pyrénées



Vap Chill Shop 31210

Produits à base de CBD (résine, huile, vape, crèmes, boissons, thé, infusions, bonbons, miel)

10 rue du Barry - 06 07 72 61 54



Vap Chill Shop



vap_chill_shop



vapchillshop@gmail.com



Montréjeau Ville Active et Associative ! Forte de sa soixantaine d'associations de tout horizon, culturelle, sportive, caritative, de la réussite de la journée des associations et du bénévolat qui a eu lieu l'année dernière dans sa nouvelle formule, une journée animée dans toute la ville, stands et démonstrations permettant au public de découvrir une grande variété d'associations cette journée sera rééditée en 2022. La journée des associations et du bénévolat est donc programmée le Samedi 3 Septembre 2022. Venez découvrir nos associations l'une d'elle est peut-être faite pour vous !

Opération fleurissement 2022

ADAM et la Mairie de Montréjeau vous invitent à participer à cette grande opération de fleurissement sur tout le territoire de la commune. Dix prix d'une valeur totale de 1000€ (1er 200€, 2ème 150€, 3ème 125€, 4 au 10 ème) seront attribués sous la forme de bons d'achat utilisables auprès des commerçants de Montréjeau participants valables 9 mois à compter de la date de leur remise.

Ces bons seront financés 50/50 par la Mairie et ADAM. En savoir plus sur <https://www.montréjeau-pyrenees.fr/> La remise des prix aura lieu courant septembre lors d'une cérémonie présidée par la Mairie et Adam, suivie du verre de l'amitié. La remise des prix aura lieu courant septembre lors d'une cérémonie présidée par la Mairie et Adam, suivie du verre de l'amitié.

Conditions de participation au Concours 2022

S'inscrire auprès d'ADAM par mail, courrier ou téléphone :
adam.montréjeau@gmail.com

ADAM

45 rue des Pyrénées 31210 Montréjeau
Tél. : 06 10 02 10 98



MONTREJEAU CAPITALE DU BASKET 3X3



Le Week-End de Pâques a été riche en événements dans notre commune.

Le Montréjeau Pyrénées Basket avec l'ensemble de ses dirigeants et bénévoles n'a pas compté ses efforts pour offrir aux Montréjeaulais un grand moment de sport. Cela se passait sous la grande halle. La municipalité a prêté son concours pour que cette manifestation soit un succès. Dès le samedi matin ce sont les jeunes pousses de l'école de basket qui ont pris possession du parquet, suivies l'après-midi du 1^{er} Open 3x3 de Montréjeau. Des tournois féminins et masculins se sont poursuivis jusqu'à la remise des récompenses. Le dimanche place au master Départemental, 30 équipes venues de toute la région. A noter que nos Montréjeaulais ont remporté ce tournoi et se qualifie pour le master régional. Deux belles journées sportives qui prouvent que Montréjeau est une «Ville Active et Sportive» !

Bravo à Tous et Merci !

Jacques Gallet
Adjoint aux associations, au cadre de vie et au tourisme.

POURSUIVRE UNE POLITIQUE EDUCATIVE SOUTENUE ET AMBITIEUSE

Comme éduquer un enfant c'est l'aider à grandir dans sa globalité, c'est-à-dire, développer son affectif, son intelligence et son corps, l'équipe éducative de l'école Sainte Germaine organise tout au long de l'année diverses activités.

Les enfants ont ainsi pu découvrir plusieurs sports comme le football, le judo et le karaté grâce à des animateurs spécialisés des clubs sportifs de Montréjeau et de Lannemezan.

La culture n'a pas été oubliée. Les enfants ont pu assister à un concert de piano offert par M^{me} Delors Irénée de l'association ADAC. Une collaboration avec la médiathèque de Gourdan-Polignan permet aux élèves de découvrir les plaisirs de la lecture.

Ouvrir les enfants à la diversité culturelle. Pendant toute une semaine, les parents volontaires ont partagé les richesses de leur pays à travers la lecture d'un conte, une chanson, une coutume, une écriture... Cet échange a été un grand moment de plaisir pour les enfants, les parents et l'ensemble de l'équipe.

A l'occasion de la semaine du goût, les enfants ont réalisé des soupes de légumes qu'ils ont ensuite portées aux Resto du Cœur pour la distribution aux bénéficiaires. Pour le concours de pâtisserie, le jury composé du chef cuisinier et de son équipe « Au goût des choses » a, non sans difficulté, départagé les réalisations de chaque classe. L'après-midi s'est terminée autour d'un goûter offert à toute l'école.

Dans le cadre de l'éducation au respect de la nature, parents, enfants et éducateurs ont participé à l'opération « Ensemble Nettoyons la Nature ». Tout le monde s'est motivé pour ramasser les déchets au niveau du quartier entourant l'école.

Des sorties scolaires sont également proposées, les « petits » sont allés voir les animaux aux Pyrénéennes et les « grands » au Parc animalier des Pyrénées.

Sensibiliser les enfants aux valeurs catholiques comme le partage fait également partie des missions de l'école. C'est pourquoi nous organisons plusieurs actions aux profits de diverses associations. Cette année, nous avons choisi les Restos du Cœur, en plus des soupes réalisées par les enfants et de la distribution de légumes, les élèves ont collecté des livres pour les fêtes de Noël.

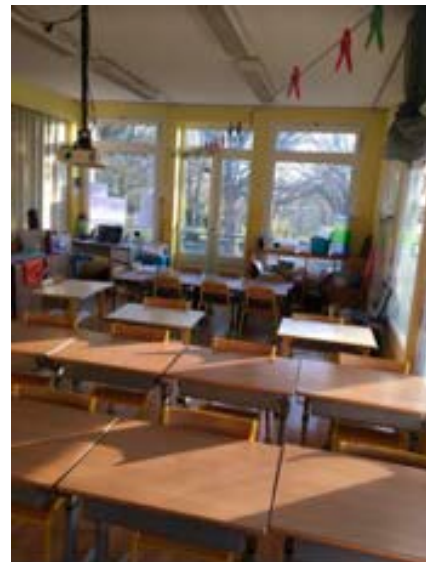
A venir Carnaval défilé et beignets, jeux bois géants, kermesse, séjour découverte à Seignosse...

L'école Sainte Germaine vous accueille dans des locaux agréables de plain-pied avec des équipements adaptés (grande cour avec vue sur les Pyrénées, terrain de sport et de jeux...).

L'école est composée de quatre classes (de la Toute Petite Section au CM2).

L'ambiance familiale et chaleureuse entre l'équipe pédagogique dynamique et les parents aide les enfants à grandir dans le respect de soi. Nous offrons une scolarité bâtie sur la confiance réciproque. L'APEL (association des parents d'élèves) et l'OGEC (organisme de gestion), chacun dans leur domaine mais en lien, sont présents pour seconder l'équipe pédagogique à la hauteur de leurs possibilités et de leurs compétences.

Contactez-nous au 05-61-88-90-19 ou par mail : ecole.stegermaine@gmail.com.



ACCUEIL DE LOISIRS LES MERCREDIS AU COURRAOU A MONTREJEAU

Le 5 janvier de cette année, le dispositif Extrascolaire s'est installé à Montréjeau sur le site du Courraou.

Comme l'aboutissement d'un long travail collectif de persuasion et de persévérance, en appui sur la demande constante des familles exprimée depuis des années lors des conseils de nos écoles maternelle et élémentaire, cet Accueil de Loisirs est donc revenu « chez nous » tous les mercredis en période scolaire ; son ouverture est réglée de 7h30 à 18h00 et propose une grande souplesse.

Madame Ludivine BASSOULET est la Directrice de cette structure qui est directement gérée par la Communauté des Communes Cœur et Coteaux de Comminges.



Un programme d'activités variées est attaché à ce dispositif, en sachant que les propositions évolueront tout au long de l'année scolaire. Les tranches d'âge 3/6 ans et + de 6 ans sont concernées, à travers des ateliers partagés ou différenciés (maternelle/élémentaire) qui sensibilisent plus particulièrement à l'ouverture culturelle, à la créativité et au travail sur les sens ; la socialisation, le respect des règles et des autres, comme la valorisation de l'esprit d'équipe sont aussi au cœur du programme d'actions.

Les familles peuvent inscrire leurs enfants en téléphonant au 05 62 00 85 92 ou encore par courriel : accueilalsh@la5c.fr

Cette réservation peut aussi se faire auprès de l'équipe d'animation du périscolaire les jours d'école (feuilles d'inscription à retirer, compléter et déposer sur place). L'équipe des animateurs attend vos enfants nombreux pour vivre de nouvelles expériences le Mercredi.

Je rappelle que la fréquentation de l'accueil les mercredis ne représente pas de coût supplémentaire pour les familles, lorsque les enfants sont déjà inscrits au Périscolaire.

On mesure combien ce retour à Montréjeau de l'animation les mercredis permet d'appréhender **l'enfant** dans la globalité du temps qu'il passe en collectivité ; cela passe par la prise en compte de ses rythmes, et par la mise en cohérence des différents temps qui se succèdent tout au long de la semaine.

L'attention a donc été portée sur le partage des lieux, des espaces d'activités ou de sieste, de certains matériels et notamment pédagogiques ; la communication et en particulier vers les familles, mais tout autant sur le plan de la transmission entre professionnels a été améliorée pour définir le Projet, les conditions de l'encadrement, les modalités et les règles de fonctionnement, et pour expliciter les responsabilités.

Les temps de l'école comme ceux de l'Accueil de Loisirs doivent absolument s'inscrire dans une continuité éducative qui soit autant que possible harmonieuse ; cela se pratique au quotidien dans le respect des compétences des différents acteurs, mais en appui sur un socle de règles de vie communes.

Concernant la municipalité de Montréjeau, l'objectif principal visé est d'accompagner les collaborations pour qu'elles soient efficaces, et d'encourager les approches complémentaires au bénéfice des enfants. Une dynamique qui doit également stimuler l'implication des familles, au cœur du sujet de la « coéducation » et dans lequel chacun doit pouvoir trouver sa juste place.

En somme et parce que nous avons pu avec la Communauté des Communes réactiver l'Accueil de Loisirs sur Montréjeau, reviennent dans le débat les enjeux stimulants du partenariat entre l'Ecole, le Périscolaire et les Familles. A suivre, avec un grand intérêt et un grand sérieux...

Avec mes sentiments dévoués,

Michel CAPOMASI,
Adjoint au Maire en charge des Affaires Scolaires et de la jeunesse

DES ACTIVITES EDUCATIVES

Le mercredi après-midi la municipalité soutient des propositions d'activités culturelles à l'attention des enfants et adolescents qui viennent compléter l'action des clubs sportifs.



Ateliers Créatifs Montréjeulais en partenariat avec la MJC.

Ouvert le mercredi de 14h30 à 18h30 et le samedi de 14h30 à 17h. Pendant les vacances scolaires ouverture supplémentaire le mardi, le jeudi et le vendredi de 14h30 à 18h permettant des rencontres intergénérationnelles.

Animatrices :

Marielle EYCHENNE, Présidente et animatrice MJC, Anne-France BRUN et Sophie FERNANDEZ

Information : 06 14 61 94 26



Section enfants des Troubadours du Mont-Royal.

Répétitions aux anciennes écoles le mercredi de 14h30 à 16h et un dimanche par mois avec les grands.

Animatrice : Sylvie LEFEVRE

Information : troubadours31@gmail.com



MJC - Accompagnement à la scolarité, aide aux devoirs.

MJC - Ateliers d'éveil, théâtre, chorale, bricolage, jardinage.

Animatrice : Samira HADOUES

Intervenantes bénévoles :

Dominique LASSALE, Isabelle FOMERAND, Marie-Joe DELORT, Laurette MOREAU, Assia SOBKOWIACK, Naima SAADI

Information au 05 61 95 57 14



Section piano de l'ADAC (association pour le développement des arts en Comminges).

Le mercredi de 14h à 18h. Des cours sont aussi proposés aux adultes. Jours et horaires pourront être modifiés à la rentrée scolaire.

Professeure : Iréna DELORT

Information au 06 87 61 00 84

VALORISER ET RENFORCER L'ATTRACTIVITE DE NOTRE VILLE EN DEVELOPPANT L'ANIMATION DE LA BASE DE LOISIRS

Prestations et Animations



Cet été la base de loisirs ouvre le mercredi 6 juillet avec une baignade surveillée et deux prestataires :

- l'aquaparc (ouverture dès le 2 juillet),
- «plus de loisirs» (pédalos, paddles, canoës, château gonflable et karts à pédales).

L'office de tourisme sera présent au mois de juillet et au mois d'août sur la base.

Le feu d'artifice sera tiré sur le lac le 14/07 en partenariat avec la municipalité de Gourdan-Polignan.

Plusieurs associations locales assureront des animations **gratuites** de découvertes ludiques.

L'AAPPMA (l'association de pêche locale) prévoit les 13, 20 et 27 juillet des initiations sur le parcours de pêche enfant de 9h à 12h. Un casse-croûte sera offert aux enfants.

Le Comminges Handball proposera des animations beach handball les mardis soirs de 16H à 21H sur le gazon près de l'espace barbecue.

Les Ateliers Créatifs Montréjeaulais et la MJC proposeront des ateliers artisanaux brico et art récup (dates en cours de détermination disponibles à la permanence de l'office du tourisme).

Martine TARISSAN
Adjointe aux ressources humaines à la sécurité, à la proximité et à la citoyenneté

JEAN DAROLLES

*Intendant Général,
 Directeur de l'Intendance du Gouvernement militaire de Paris,
 Grand Officier de la Légion d'honneur,
 Commandeur de l'ordre tunisien du Nichan Iftikhar, Médaille coloniale,
 Officier du Mérite agricole et de l'Instruction publique.*

Jean Darolles est né à Montréjeau le 9 février 1843. Ses parents, Pierre Darolles et Gabrielle Barrère, tiennent boutique au n°3 rue Saint-Barthélemy, aujourd'hui le n°6 place Lafayette, immeuble actuellement occupé au rez-de-chaussée par la police municipale.

En 1862, après des études classiques, Jean Darolles est admis comme pensionnaire à l'Ecole impériale militaire de Saint-Cyr. Pendant deux ans, il y poursuit sa préparation d'officier avant d'être affecté au 3ème régiment de tirailleurs algériens comme sous-lieutenant. Le 24 juin 1870, quelques jours avant la déclaration de guerre entre le Prusse et la France, il est promu lieutenant dans ce même régiment. (1)



Le 6 août 1870, le 3ème régiment de tirailleurs algériens est engagé dans la bataille de Woerth-Frœschwiller, au nord de Strasbourg, tout près de la frontière allemande. Les « Zouaves » combattent avec courage, le bilan de ces combats est désastreux : environ 10 000 tués du côté français et autant côté allemand. Cette défaite française ouvre à l'armée des coalisés allemands la route des Vosges et par conséquent celle de Paris, cette bataille aura pour résultat l'annexion de l'Alsace et la Lorraine à l'Allemagne. (2)

Les Zouaves à la bataille de Woerth

Les « Turcos », comme on les nomme sont sacrifiés en grand nombre pour couvrir la retraite française. Jean Darolles est fait prisonnier le 2 septembre 1870 ; il restera en détention jusqu'au 7 avril 1871. A sa libération, il est fait Chevalier de la Légion d'Honneur pour son mérite au combat. En février 1873, Jean Darolles est promu capitaine au 1er régiment de Zouaves. En mai 1875, il est détaché de son corps pour remplir, à titre provisoire, les fonctions d'adjoint de 2ème classe à l'intendance militaire à Alger. Quelques mois plus tard, début 1876, l'armée augmente ses effectifs d'officiers d'intendance, Jean Darolles se retrouve affecté définitivement aux services administratifs de l'armée. Son séjour à Alger, à ce poste, sera de courte durée, car deux mois à peine se sont écoulés, qu'il part pour Paris, puis à Rouen pour les manœuvres d'automne du 3ème corps d'armée. Il profite de ce séjour pour écrire un mémoire sur les différentes manières de conservation de la viande. Pour cela, il recevra les félicitations personnelles du Ministre de la Guerre. En fait, partout où passe notre montréalais, ce ne sont que louanges, reconnaissance de son zèle et de son intelligence.

Le 22 octobre 1879, pour la reconnaissance de son travail, il est promu adjoint de 1ère classe et très vite il monte en grade, le 16 avril 1881, à seulement 38 ans, il est Sous-intendant de 1ère classe, l'équivalent de colonel, pour diriger les services administratifs de Tunis, puis de Toulon et de Saint-Omer.



*Tenue de capitaine
 des Zouaves*

L'intendance militaire : Ce corps d'officiers, intéressant par son originalité tient une place plutôt modeste dans l'histoire militaire. Après de l'opinion publique, les plans de bataille font meilleure recette que les préparations logistiques, les armes et les officiers qui la compose suscitent plus d'intérêt. Des intendants eux-mêmes déplorent le sort fait à l'intendance dans l'histoire. Les troupes, ayant dans la bataille la part glorieuse, alors que les services de l'intendance jouent un rôle beaucoup plus modeste, simplement utile. (3)

Composition du corps des intendants et équivalence avec les grades de l'armée de terre (3)

<i>Stagiaire</i>	<i>Adjoint de 2^{ème} classe</i>	<i>Adjoint de 1^{ère} classe</i>	<i>Sous-intendant de 2^{ème} classe</i>	<i>Sous-intendant de 1^{ère} classe</i>	<i>Intendant militaire</i>	<i>Intendant général</i>
<i>Pas d'équivalent</i>	<i>Capitaine</i>	<i>Commandant</i>	<i>Lieutenant-colonel</i>	<i>Colonel</i>	<i>Général de brigade</i>	<i>Général de division</i>

Les affectations se succèdent, Rouen, Vernon, Langres, Epinal, puis retour à Paris.

Le 30 décembre 1892, sur proposition du Ministre de la Guerre, il est promu au grade d'officier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur. Le 30 mai de l'année suivante, sur proposition du Ministre des affaires Etrangères Tunisiens, il reçoit le titre de Commandeur de l'Ordre du Nichan Iftikhar. (4)

A Paris, il continue son ascension et devient membre de la commission technique du ravitaillement, dont il deviendra quelques mois après le secrétaire, puis plus tard le président. A ce titre, il participe à diverses missions chargées d'améliorer l'approvisionnement des armées, concernant l'habillement et le campement des troupes, ou l'étude sur les procédés frigorifiques. Il se déplace également dans les quatre coins de France pour vérifier directement dans les usines la production française en aluminium, et d'étudier l'emploi qui pourrait en être fait dans l'armée.

En 1894, le Ministre de la Guerre le désigne membre de la commission en charge de la présentation des armées de terre et de mer à l'Exposition Universelle de Paris de 1900, et lui octroie la médaille Coloniale.

En 1897, il reçoit les remerciements du Conseil d'Etat pour la haute compétence de ses avis et des vœux formulés au département de la guerre. Il est fait Officier du Mérite agricole. L'année suivante, il est nommé Officier de l'Instruction Publique et promu Intendant militaire l'équivalent du grade de général de brigade deux étoiles, à ce titre, tout en conservant ses fonctions précédentes, il est en charge de la santé et devient l'Intendant Militaire, Directeur de l'intendance des corps de troupes du gouvernement militaire de Paris.

En 1903, on le nomme à Marseille Intendant général de la 6^{ème} région militaire, l'équivalent du général de division trois étoiles. Le 12 juillet 1904 il est fait Commandeur de l'Ordre National de la Légion d'Honneur et retrouve son poste à Paris.

Le 12 juillet 1907, il est élevé à la dignité de Grand Officier de la Légion d'Honneur, décoration que lui remettra le 25 du même mois, à l'Elysée, le Président de la République Armand Fallières. L'année suivante, après 46 ans de service, il est versé dans le cadre de réserve des Intendants généraux. (1)

L'Intendant général Darolles ce haut fonctionnaire, l'un des plus distingués du service de l'intendance décède à son domicile, dans le 15^{ème} arrondissement de Paris, le 16 janvier 1916.

Par son travail et son intelligence, Jean Darolles, a contribué à améliorer l'intendance de l'Armée en la rendant opérationnelle pour l'affrontement de 1914.

Bibliographie et informations :

(1) *Ma carrière militaire de 1862 à 1908 - Jean DAROLLES. Très important dossier, composé par l'intéressé, pour documenter toutes les étapes de la carrière militaire.*

(2) *Musée de la bataille du 6 août 1870 à Woerth.*

(3) *Thèse de doctorat en histoire moderne et contemporaine : La carrière des intendants militaires de 1870 à 1914, présentée et soutenue publiquement le 20 mars 2015 par Francis GARCIA Sous la direction de Jean-Paul JOURDA.*

(4) *Le Nichan Iftikhar ou Nichan al Iftikhar, c'est-à-dire, Ordre de la Fierté, est un ancien ordre honorifique tunisien attribué pour récompenser des services civils et militaires aussi bien aux ressortissants tunisiens qu'étrangers. Il est décerné jusqu'à l'abolition de la monarchie husseinite le 25 juillet 1957.*

APPORTER UNE INFORMATION SUR L'ENSEMBLE DES SERVICES ET ACTIONS COLLECTIVES QUI INTERESSENT LA QUALITE DE VIE DES CITOYENS-NES

Une opération de revitalisation du territoire (ORT) à Montréjeau : qu'est-ce que l'ORT ?

L'opération de revitalisation du territoire (ORT) est un dispositif de l'Etat créée par la loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (Elan) du 23 novembre 2018. Il s'agit d'un outil permettant aux communes qui le souhaitent de mettre en œuvre un projet de territoire global et transversal dans le but de lutter contre la dévitalisation des centres-villes. Il permet ainsi d'agir dans divers domaines comme l'urbanisme, l'économie, le social ou encore l'habitat.

L'ORT se traduit par des mesures dérogatoires et des avantages :

ORT
OPÉRATION DE REVITALISATION DE TERRITOIRE
UN OUTIL DE REVITALISATION DE CENTRE-VILLE
4 AVANTAGES

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ COMMERCIALE EN CENTRE-VILLE
DISPENSE D'AUTORISATION D'EXPLOITATION COMMERCIALE ET POSSIBILITÉ DE SUSPENSION AU CAS PAR CAS DE PROJETS COMMERCIAUX PÉRIPHÉRIQUES

MIEUX MAÎTRISER LE FONCIER
DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN RENFORCÉ
DROIT DE PRÉEMPTION DANS LES LOCAUX ARTISANAUX

FAVORISER LA RÉHABILITATION DE L'HABITAT
ACCÈS PRIORITAIRE AUX AIDES DE L'ANAH
ELIGIBILITÉ AU DISPOSITIF FISCAL DENORMANDIE DANS L'ANCIEN

FACILITER LES PROJETS À TRAVERS DES DISPOSITIFS EXPÉRIMENTAUX
PERMIS D'INNOVER
PERMIS D'AMENAGER MULTI-SITE

UrbAlternatives
Le développement alternatif des territoires
Cohésion, développement et sécurité en Normandie

SOURCE : MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES - 2019

L'ORT sur le territoire intercommunal

En 2019, la ville de Saint-Gaudens et la Communauté de Communes Cœur & Coteaux du Comminges se sont engagées dans une ORT formalisée par une convention cadre qui a été signée le 6 mai 2021 pour une durée de 5 ans avec possibilité de prorogation.

D'autres communes du territoire intercommunal peuvent rejoindre l'ORT existante à Saint-Gaudens. C'est pourquoi, le 26 octobre 2020, le conseil municipal de la ville de Montréjeau a voté favorablement à l'adhésion à l'ORT de Saint-Gaudens.

L'adhésion de la commune de Montréjeau à l'ORT

Décembre 2021	Recrutement d'une cheffe de projet ORT
Été 2022	Recrutement d'un bureau d'étude : <ul style="list-style-type: none"> Analyse du territoire Proposition d'actions concrètes pour redynamiser le centre-ville de Montréjeau Durée de l'étude : 1 an
Été 2023	Signature d'un avenant à la convention ORT de Saint-Gaudens

Durant l'étude, une réunion publique sera organisée afin de pouvoir échanger avec l'ensemble des acteurs locaux et de prendre en considération leur point de vue.

L'ORT va venir compléter le contrat « Bourg-centre » dont bénéficie déjà la commune de Montréjeau. Ce contrat prévoit des actions menées par la ville de Montréjeau avec l'ensemble de ses partenaires techniques et financiers.

L'opération de revitalisation du territoire donne ainsi une réelle opportunité à la commune de Montréjeau de rendre, à long terme, son centre-ville plus attractif, dynamique et tourné vers l'avenir.

Le rôle de la Communauté de Communes Cœur & Coteaux du Comminges

A travers le dispositif de l'ORT, la Communauté de Communes Cœur & Coteaux du Comminges s'engage à accompagner les communes de Saint-Gaudens et de Montréjeau à la réalisation concrète de projets selon ses compétences notamment dans les domaines de développement économique ainsi que du logement et du cadre de vie. Elle s'engage également à veiller à l'harmonisation des projets menés en concordance avec son projet de territoire.

Une cheffe de projet a été recrutée pour assurer la coordination et le suivi de l'ORT de Saint-Gaudens. La commune de Montréjeau ayant également adhéré à l'ORT, les missions de la cheffe de projet ont été étendues à la ville de Montréjeau. Ce poste est occupé par Amandine MONREJEAU, elle est présente tous les mardis matin à la mairie de Montréjeau et reste à votre écoute pour toute information complémentaire.

LE GROUPE MAJORITAIRE

Des temps difficiles

A l'heure où paraîtront ces lignes, difficiles de dire quelle tournure aura pris la guerre en Ukraine. Cette guerre nous oblige à réfléchir aux valeurs qui fondent notre société et à redéfinir ce qui paraît essentiel.

Les élections Présidentielles sont maintenant passées. Vous avez été nombreuses et nombreux à venir accomplir votre devoir électoral. La démocratie doit s'exprimer avec vigueur.

Nous réaffirmons nos idées construites dans le respect de la démocratie parmi laquelle le développement harmonieux de notre société est essentiel.

La résurgence de l'inflation entame notre pouvoir d'achat, peut-être bientôt notre confort. Revenons prioritairement aux fondamentaux, le respect de l'environnement, l'assistance que nous devons aux plus vulnérables et la préservation de l'avenir de nos jeunes. Notre commune doit faire face à des évolutions de plus en plus complexes de par les impératifs qui s'imposent à elle dans bien des domaines.

Ce sont des défis passionnants, nous ne les relèverons pas sans vous. Vos élus présents sur le terrain chaque jour sont à votre écoute et à votre disposition pour collecter votre avis, vos remarques afin de fixer des objectifs clairs dans le respect de l'intérêt général, qui n'est jamais la somme des intérêts particuliers. A toutes et à tous nous vous souhaitons un très bel été rempli de joie, de bonheur et de soleil.

Le Groupe Majoritaire



OPPOSITION

Chers Montréjeulaises et Montréjeulais,

Nous n'avons pas souhaité voter les budgets 2022 hormis celui du centre municipal de santé dont nous jugeons qu'il a un réel intérêt public et dont les quelques mois de fonctionnement ne nous permettent pas d'avoir une image sincère de son fonctionnement.

Si le budget de fonctionnement largement diffusé par l'équipe majoritaire laisse apparaître un résultat positif, c'est loin d'être le cas une nouvelle fois des budgets des écoles ou du service des eaux. Le bilan financier global est donc morose. Un diagnostic précis des causes et des solutions à apporter s'impose.

Notre capacité à faire face à notre endettement nous pose également question et si nous ne prenons pas de décisions fortes comme la vente d'une partie du patrimoine de la ville inutilisé, nous engageons pour les années à venir la santé financière de la commune sur des chemins très difficiles.

Le Groupe d'Opposition.

VALORISER ET RENFORCER L'ATTRACTIVITE DE NOTRE VILLE EN SOUTENANT TOUTES MANIFESTATIONS CULTURELLES D'INITIATIVE PUBLIQUE OU PRIVEE

Festival 31 Notes d'été Montréjeau

Samedi 20 août - Place Valentin Abeille - Entrée gratuite



Le festival 31 notes d'été allie culture, patrimoine et tourisme, proposant des concerts, spectacles, visites touristiques et culturelles ainsi que des expositions dans tout le département. Cette manifestation est organisée par le Conseil départemental de la Haute-Garonne en collaboration étroite avec Haute-Garonne Tourisme et en partenariat avec la Commune et l'Office intercommunal associé.

19H Pause Guinguette *

LES ROGERS BRASS

Fanfare New Orleans

Les Rogers se nourrissent du son et de l'énergie du berceau du jazz et se l'approprient pour en proposer une version originale teintée de leur influence.



Les Rogers Brass Band : photo de Claire Hugonnet

21H Concert WALLY- PROJET DERLI

Chansons d'humeur

Accompagné de 5 musiciens, le chanteur-humoriste dévoile son côté sensible et ses interrogations sur le monde avec des chansons émouvantes qui racontent la nostalgie du beau, la joie des moments de l'existence et qui donnent des envies de profiter de la vie.

Visites touristiques et culturelles

14H30 et 17H30 : visite commentée et dégustation au Rucher de Marylou.

RDV : 4 Rue des Pyrénées - 31210 Montréjeau

15H30 : visite commentée à l'Atelier Vitrail du Mont Royal

RDV : 224 Chemin de la Côte Rouge - 31210 Montréjeau

Renseignements et réservations pour les visites
au 05 61 99 44 00 (Haute-Garonne tourisme)

*Buvette et restauration possible sur place



Projets Derli Wally :
photo de Fabien Espinasse

ANIMATIONS CULTURELLES

VALORISER ET RENFORCER L'ATTRACTIVITE DE NOTRE VILLE EN SOUTENANT TOUTES MANIFESTATIONS CULTURELLES D'INITIATIVE PUBLIQUE OU PRIVEE

Samedi 2 et dimanche 3 juillet

750 ans d'histoire à Montréjeau

Du 1er juillet au 31 août 2021

Exposition sur l'Histoire de Montréjeau
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
Espace « André Marquerie » - Entrée gratuite

Samedi 2 juillet

Organisé par l'association PACTE, défilé d'attelages en costumes d'époque, en lien avec l'anniversaire de la création de la bastide, suivi par une épreuve de maniabilité.

Dimanche matin 3 juillet

Compétition officielle d'endurance attelée à partir de la base de loisirs de Montréjeau.

Jeudi 14 juillet

Feu d'artifice organisé cette année par la municipalité de Gourdan Polignan

Dimanche 17 juillet

Vide-greniers bd Bertrand de Lassus

Samedi 23 juillet

Concert Chanteurs Mont Royal à l'Hôtel de Lassus

Lundi 25 juillet

Marché à l'ancienne avec défilé en ville
Repas sur réservation à la grande halle place Verdun

Du Jeudi 11 au mardi 16 août

Festival de folklore à la salle des fêtes
Pays présents en 2022 : Brésil - République de Djibouti Equateur - Espagne Mexique Serbie Tunisie - Ukraine - France (Saône et Loire Gard Polynésie française et Comminges)

Samedi 20 août 2022

Festival 31 notes d'été
(voir page précédente)
Place Valentin Abeille

Samedi 3 septembre

Journée des associations et du bénévolat



*Madame Maryse DUMOULIN
Adjointe Déléguée au CCAS
et à l'animation locale et culturelle*